



RAPPORT D'ACTIVITES

Du 01 Janvier au 31 décembre 2012



Mai 2013

Entreprises Territoires et Développement ETD

Association de droit togolais née en 2003, formalisée juridiquement en juin 2007 et reconnue au Togo le 30 avril 2008 sous le N° 0160 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en avril 2010 sous le N° 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC.

Reconnue comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 23 décembre 2011 sous le numéro : N°631/PR/MPDAT/2011

A reçu son Accord Programme avec le Gouvernement togolais le 15 mai 2012 sous le numéro N°324/PR/MPDAT/2012

Siège social : quartier Agbalépédogan à côté de la HAAC

06BP : 61192 – Lomé Togo Tél : (00228) 22 51 94 81

Antenne Bénin : Fidjrossè, 07 B.P : 367 Cotonou Tél : (00229) 21 15 95 47

e-mail : etd@etd-ong.org etd-tgb@yahoo.fr

Site internet : www.etd-ong.org

Président du Conseil d'Administration : Jean ALOTOUNOU

Directeur Général : Komi ABITOR

Directeur Administratif et Financier : Kodjo Démagna HOUNKANLI

Secteurs d'activités et domaines de compétence

- Agriculture familiale et accès aux marchés
- Décentralisation et développement économique local

Zones d'intervention

Togo : Régions Maritime, des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes

Bénin : Régions Plateaux Ouémé, Mono, Gouffo, Zou-collines, Borgou, Alibori, Atacora-Donfa

Principaux Partenaires

Partenaires institutionnels : Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et le MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) au Togo et au Bénin

Partenaires Financiers :

- Union Européenne (UE),
- EED (Service des Eglises Evangéliques en Allemagne pour le Développement),
- Ambassade de France au Togo,
- GeTM (Genève Tiers Monde),
- Terre des Hommes,
- Conseil General des Yvelines,
- UCT (Union des Communes du Togo),
- Banque Mondiale via MAEP Togo et Benin (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche)

Résumé

Au cours de l'année 2012, au total deux prestations et cinq programmes et projets (trois du département AMAF et deux du département DDEL) ont été exécutés par ETD. Sur les trois projets du département AMAF, un a été clôturé à la fin de 2012 et les deux autres ont atteint leur phase de croisière. Les deux projets du département DDEL ont quant à eux atteint leur phase de croisière au cours de l'année 2012. Globalement, l'avancement des programmes et projets est satisfaisant, avec des taux d'exécution en adéquation avec les taux de consommation des durées de mise en œuvre.

Sur la thématique de l'accès au marché pour l'agriculture familiale (AMAF), les activités de l'année 2012 se déclinent en trois catégories correspondant aux trois programmes pilotés par le département AMAF au Togo et/ou au Bénin. Il s'agit de : (i) l'appui-accompagnement de 26 ESOP (entreprises de services et organisations de producteurs) dont 16 au Togo et 10 au Bénin, (ii) l'appui-accompagnement à la structuration des producteurs, plus précisément à la faîtière nationale des riziculteurs du Bénin, (iii) l'appui-conseil formatif de proximité à 6 groupements de producteurs dans 6 localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l'enfance.

Les activités de l'année 2012 en matière de décentralisation et de développement économique local ont consisté en l'appui-accompagnement de 4 collectivités locales togolaises à la planification, à la maîtrise d'ouvrage et à la mobilisation des ressources.

En termes de perspectives, pour le compte du département AMAF, l'année 2013 sera consacrée :

- a) à la poursuite du programme dénommé « des dispositifs innovants d'accès aux marchés pour une agriculture familiale performante et marchande » ;
- b) à la clôture du programme de renforcement des capacités des maraîchers dans la préfecture de Vo au Togo, défini et mis en œuvre en lien avec l'ONG Terre des hommes dans le cadre du renforcement des dispositifs communautaires de protection de l'enfance dans les localités bénéficiaires ;
- c) et à la formulation de nouveaux programmes et projets.

En matière de décentralisation et de développement économique local, les actions démarrées en 2010 avec les deux programmes mis en œuvre au Togo se poursuivront et se renforceront en 2013. Elles consisteront en l'appui-accompagnement de 4 collectivités locales à la planification, à la maîtrise d'ouvrage et à la mobilisation des ressources. En d'autres termes, l'année 2013 sera notamment consacrée :

- a) à clôture de la première phase triennale des deux programmes en cours ;
- b) à la formulation de nouveaux programmes des prochaines phases desdits programmes ;
- c) à la formulation d'un programme de développement économique et local dans le Mono et le Couffo au Bénin.

Table des matières

Liste des abréviations	7
Principaux partenaires	9
Présentation rapide de ETD.....	11
I. Bilan général de l'année.....	12
1. Analyse du contexte	12
1.1. Contexte général.....	12
1.2. Contexte national.....	12
2. Synthèse des activités par département	14
2.1 Accès au marché pour l'agriculture familiale.....	14
2.2 Décentralisation et développement économique local	14
3. Synthèse des activités organisationnelles	15
3.1. Ressources humaines et pilotage des activités	15
3.2. Formation, gestion des connaissances et communication externe.....	15
3.3. Gestion des relations partenariales	15
4. Contribution à l'atteinte des objectifs du plan d'orientation stratégique 2010 – 2014.....	16
4.1. Capitaliser, valider et valoriser les acquis en matière d'accès au marché pour l'agriculture familiale.....	16
4.1.1. Valider et stabiliser la démarche	16
4.1.2. Renforcer les capacités techniques de production agricole, de stockage et de transformation agroalimentaire	17
4.1.3. Capitaliser la démarche	19
4.1.4. Valoriser les acquis	20
4.2. S'impliquer de manière innovante dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local.....	21
4.2.1. Programme d'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoire dans le	21
Haho et le Moyen-Mono	21

4.2.2. Projet de renforcement des capacités des producteurs de la préfecture de Blitta en production et commercialisation de produits agricoles (PRCP).....	21
4.3. Adapter la structure aux plans de la gouvernance et opérationnel, à la stratégie de croissance maîtrisée de ETD.....	22
4.3.1 Adapter la structure opérationnelle	22
4.3.2. Adapter la structure de gouvernance	22
4.4. S’ouvrir à de nouveaux partenariats techniques et institutionnels afin de participer	22
plus activement aux réflexions sur les politiques publiques.....	22
4.4.1. Développer des partenariats avec d’autres opérateurs.....	22
4.4.2. Initier et développer une démarche de management des connaissances	22
4.5. Mettre en œuvre une dynamique de communication externe (bailleurs de fonds, ONG) et s’impliquer dans des réseaux d’acteurs des sociétés civiles béninoise et togolaise	23
4.5.1. Elaborer une stratégie de communication en direction des ESOP et des partenaires.....	23
4.5.2. Produire les outils / supports et les diffuser.....	23
4.5.3. Présenter le POS 2010 – 2014 à une large palette de partenaires au Bénin et au Togo	23
4.5.4. S’impliquer dans des réseaux d’acteurs des sociétés civiles togolaise et béninoise.....	23
II. Evolution des projets et programmes.....	23
1. Accès aux marchés pour l’agriculture familiale.....	24
1.1. Des dispositifs innovants d’accès aux marchés urbains pour une agriculture familiale performante et marchande (Programme ESOP)	24
1.1.1. Appuis apportés aux ESOP	24
1.1.2. Etat d’avancement des ESOPs promues.....	24
1.1.3. Indicateurs de performance	26
2. « Accès aux services, intrants et marchés pour les producteurs de riz au Bénin et leur organisation professionnelle nationale (CCR-B) ou programme d’appui au CCR-B	26
3. Le Projet de Renforcement du dispositif communautaire de protection de l’enfant au travers de l’amélioration des revenus des populations vivant en milieu rural dans la préfecture de Vo (projet Vo)	27
4. Décentralisation et Développement Economique Local	27
4.1. Le Programme d’Appui à la Gouvernance Locale et aux dynamiques de territoire dans la commune de Notsé et les préfectures du Haho et du Moyen-Mono (PAGLOC).....	27

4.2. Le Projet de Renforcement des Capacités des Producteurs de la préfecture de Blitta en production et en commercialisation (PRCP)	28
5. Prestations diverses	28
5.1. Le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT).....	28
5.2. Formation au cursus GESTER (gestion territoriale des espaces et des ressources)	29
III. Evolutions organisationnelles.....	29
1. Gouvernance.....	29
2. Structure opérationnelle de gestion des activités.....	29
3. Stratégie partenariale et de réseautage	29
4. Formation, management des connaissances et communication externe.....	30
IV. Programme d'activités 2013 par département.....	30
1. Accès aux marchés pour l'agriculture familiale.....	30
2. Décentralisation et Développement économique local	30
3. Prestations diverses	30
4. Structure organisationnelle.....	31
5. Annexes	31

Liste des abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AGIRNA	Association pour la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
AGRINOVA	Entreprise Togolaise de Commercialisation de Soja Brut
AIDR	Alliance Internationale de Développement et de Recherche
AMAF	Accès aux Marchés et Agriculture Familiale
ANPGF	Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CCR-B	Comité de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CEET	Compagnie d’Energie Electrique du Togo
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COOPEC	Coopérative d’Epargne et de Crédit
CSP	Chargé de Suivi des Producteurs
CTB	Coopération Technique Belge
DRAEP	Direction de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESOP	Entreprise de Services et Organisations de Producteurs
ETD	Entreprises Territoires et Développement
EWDE	Pain pour le Monde Service Protestant de Développement – Bröt Für die Welt
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FECECAM	Faîtière des Caisses d’Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle
FECECAV	Fédération des Caisses d’Epargne et de Crédit des Associations Villageoises
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FIDES	Fonds d’Investissement pour le Développement d’Entreprises Solidaires
FUCEC	Faîtière des Unités de Coopératives d’Epargne et de Crédit

GETM	Genève Tiers Monde
ICAT	Institut Togolais de Conseil Agronomique
IMF	Institution de Microfinance
INRAB	Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
INPIT	Institut National pour la Protection Intellectuelle du Togo
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
PADA	Projet d'Appui à la Diversification Agricole
PADAT	Programme d'Appui au Développement Agricole du Togo
PASA	Programme d'Appui au Secteur Agricole
PDC	Programme de Développement Communautaire
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Plan d'Orientation Stratégique
PSRSA	Programme Spécial de Restructuration du Secteur Agricole
PUASA	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RESOP	Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SRI	Système de Riziculture Intensive
UE	Union Européenne
URizOP	Union des Riziculteurs de l'Ouémé – Plateau
WAAPP	West African Agriculture Productivity Program
WAGES	Women Association for Gain both Economic and Social

Principaux partenaires

Le paysage partenarial de ETD comprend au total une quarantaine d'acteurs dont : (i) une dizaine de partenaires institutionnels (Ministères, ONGs, collectivités), (ii) une dizaine de partenaires techniques (essentiellement les services techniques déconcentrés de l'Etat, (iii) une dizaine de partenaires financiers (organismes de coopération bilatérale, multilatérale, organismes de financement indépendants, collectivités), (iv) et les bénéficiaires (producteurs agricoles, organisations de producteurs et collectivités locales). Le Tableau 1 précise nommément les partenaires de chaque programme ou projet.

Au plan institutionnel, les principaux partenaires de ETD sont le CIDR et le Ministère en charge de l'agriculture au Togo et au Bénin. Au plan financier, les plus gros contributeurs de ETD sont EWDE, l'AFD via CIDR, GeTM et l'UE.

Tableau 1 : Partenaires et bénéficiaires des programmes et projets pilotés par ETD

Projet / Programme	Partenaires institutionnels	Partenaires financiers	Partenaires techniques	Bénéficiaires directs
Département Accès aux Marchés et Agriculture Familiale				
Programme ESOP	CIDR, AIDR, Ministères de l'Agriculture du Togo et du Bénin	EED, GETM, AFD, UE, BM, SCAC Lomé, Fondation de France, CFSI, FUCEC	ICAT, ITRA, CCR-B, MAPTO	Petits et moyens producteurs agricoles, ESOP, RESOP
Programme CCR-B	CIDR, CCR-B	UE, AFD	INRAB, CeRPA	Riziculteurs du Bénin (40 000)
PADAT	Ministère de l'Agriculture du Togo	FIDA	DRAEP, ICAT, ITRA, ONG prestataires, OP	Petits producteurs vulnérables de la sous-zone Amou-Kpélé-Ogou
Projet Vo	Terre des Hommes – Togo	SCAC	Terre des Hommes - Togo	6 groupements de protection de l'enfant encadrés par Tdh dans le Vo
Département Décentralisation et Développement Economique Local				
PAGLOC	CIDR, Préfectures du Haho et du Moyen-Mono, Commune urbaine de Notsè	AFD, Délégation UE Togo, GETM	ICAT, DR Hydraulique	Collectivités territoriales de la commune de Notsé, du Haho et du Moyen-Mono
PRCP - Blitta	Conseil de préfecture de Blitta, Union des Communes du Togo	Conseil Général des Yvelines, Fondation de France, CFSI	ICAT	Producteurs agricoles et Conseil de préfecture de Blitta

Présentation rapide de ETD

ETD (Entreprises Territoires et Développement) est une association de droit togolais créée en 2003 et formalisée juridiquement en juin 2007. Elle a son siège social à Lomé et dispose deux équipes techniques dont une à Lomé et l'autre à Cotonou au Bénin. Elle est reconnue comme association de droit 1901 par le Ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et des collectivités locales le 30 avril 2008 au Togo et par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique en 2010 au Bénin. En décembre 2011, elle est reconnue comme organisation non gouvernementale (ONG) de développement par le Ministère de la Planification, du Développement, et de l'Aménagement du Territoire du Togo. Elle emploie à ce jour en tout 53 salariés permanents dont 35 cadres.

La mission d'ETD est de contribuer au développement économique et social des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles locales et en préservant l'environnement.

Les domaines d'interventions d'ETD sont :

- ✚ Agriculture familiale et accès aux marchés à travers :
 - la promotion d'entreprises interfaces entre les producteurs et le marché,
 - l'appui à des acteurs de filières agroalimentaires pour qu'ils deviennent compétitifs et performants
 - la création de conditions favorables à la production agricole ;
- ✚ Développement local et dynamique de territoires : accompagnement des collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre d'actions qui contribuent au développement socio-économique de leur territoire ;
- ✚ Environnement, à travers la mise en œuvre de programmes et actions axés sur la gestion durable des ressources naturelles.

Au point de vue organisationnel, ETD est structurée en une Direction Générale, deux départements et des équipes dédiées à la mise en œuvre des programmes et projets.

I. Bilan général de l'année

1. Analyse du contexte

1.1. Contexte général

Le contexte général dans lequel a évolué ETD en 2012 est caractérisé globalement par la prolongation de la crise financière dans le monde entraînant un ralentissement de la croissance économique et des politiques d'austérité des pays développés dont l'Europe, principal contributeur de l'aide publique au développement.

Au plan sécuritaire, l'année a été marquée par la crise malienne subséquente à un coup d'Etat qui a conduit à l'occupation d'une partie du pays par des groupes islamistes. Cette crise est d'autant plus inquiétante qu'elle présente des risques importants de contamination dans les autres pays du Sahel. Les lendemains du « printemps arabe » montrent également que l'installation de nouveaux pouvoirs à la tête des états n'est pas sans heurts : des gouvernements islamiques nouvellement élus tardent à démontrer aux peuples les changements attendus en Tunisie, Égypte et Libye ; en fin d'année, des manifestations contre le projet de nouvelle constitution remettent l'Égypte en agitation. Le conflit en Syrie, de son côté, continue de s'aggraver.

Ce contexte de crises sécuritaire, économique et d'austérité a entraîné la contraction des budgets dédiés à la solidarité internationale au niveau des coopérations nationales, des bailleurs multilatéraux et bilatéraux.

En Afrique subsaharienne, malgré un ralentissement économique mondial, la croissance a atteint 6 % en 2012. Les exportations connaissent une importante reprise et, sur les 48 pays subsahariens, la Banque Mondiale en classe 22 dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Toutefois, la crise sécuritaire au nord du Mali avec ses derniers développements n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés au niveau de plusieurs programmes de développement.

1.2. Contexte national

Le Togo et le Bénin présentent des caractéristiques géographiques, agro-écologiques et démographiques fort semblables et leurs populations vivent encore majoritairement (60 à 70 %) dans les zones rurales.

Au Togo, l'environnement politique s'est caractérisé par la poursuite du dialogue inter-togolais qui devient de plus en plus tendu entre le pouvoir et l'opposition, les préparatifs des élections législatives qui devraient être couplées avec les élections locales. Au plan institutionnel, le pays a connu l'élaboration et la validation du DSRP deuxième génération dénommée SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) et de son plan d'action prioritaire, le DSRP première génération étant arrivé à terme. Au plan bilatéral et multilatéral, le pays a connu un regain d'intérêt auprès des partenaires techniques et financiers caractérisé par le financement de la réalisation de grands projets et programmes

dans tous les secteurs (infrastructures, santé, assainissement, énergie, agriculture et élevage etc...)

Au plan agricole, l'année s'est caractérisée par l'élaboration de la politique nationale de développement agricole pour la période 2013 à 2022 et surtout la mise en œuvre des grands programmes du PNIASA (PADAT, PASA, WAAPP, PDRI Mò, etc.) qui visent principalement la lutte contre la pauvreté et surtout l'insécurité alimentaire à travers l'amélioration de la production et de la productivité, la valorisation et la mise en marché.

Au niveau de la décentralisation, les actions relatives à l'organisation des élections locales en vue de la mise en œuvre de la loi sur la communalisation se précisent. Désormais les collectivités territoriales seront administrées par des conseils municipaux avec à leur tête des maires qui devront prendre la place des présidents de délégations spéciales qui les administrent actuellement.

Au plan social, l'environnement est caractérisé par la reprise du dialogue social entre les centrales syndicales, le patronat, la société civile, les organisations de défense des droits de l'homme et de la femme, le gouvernement en vue de revisiter les grilles salariales au niveau de l'administration publique et du privé.

Au Bénin, l'environnement politique se caractérise par le deuxième et dernier mandat du Président de la République, Dr YAYI Boni, dédié à la refondation du Bénin. De ce fait, plusieurs réformes politiques et économiques sont en cours et concernent notamment la lutte contre la corruption et l'impunité, l'assainissement des finances publiques, la lutte contre la corruption, l'amélioration du climat des affaires à travers la tenue d'un forum entre le gouvernement et les opérateurs économiques, la mise en place et le fonctionnement d'un guichet unique de formalisation des entreprises et le Programme de Vérification des Importations (PVI) . Le Port Autonome de Cotonou aussi constitue l'un des chantiers de grand intérêt par la négociation des termes de partenariat avec le groupe BOLLORE pour faire de ce port, une infrastructure de référence qui respecte les normes internationales.

Au niveau de la décentralisation, la période s'est caractérisée par l'élection de nouveaux bureaux de conseils communaux et de nouveaux maires au niveau de la majorité des communes. Pour une meilleure promotion de la décentralisation, l'instrument privilégié par l'Etat est le FADeC (Fonds d'Appui au Développement des Communes). Contrairement au passé, les allocations des fonds du FADEC sont désormais liées aux performances des communes en termes de gestion des ressources et de mise en œuvre des PDC 2^e génération.

Au niveau de l'agriculture, la période s'est caractérisée par la mise en œuvre des différents programmes du ministère et la relance de la filière cotonnière à travers le recrutement de nouveaux encadreurs agricoles. Cependant la principale difficulté à laquelle s'est confronté le gouvernement béninois est la mise en place d'intrants aux acteurs de la filière. La filière soja a été finalement retenue par l'Etat béninois comme stratégique et certains partenaires techniques et financiers préparent d'ores et déjà une intervention dans ce domaine. Les actions de l'Etat béninois et des partenaires techniques et financiers dans les filières vivrières

notamment le riz, sont venues à terme compte tenu de la maîtrise de la conjoncture de la crise alimentaire et de la définition de projets à plus long terme (PADA, PPAAO, PACER, etc).

2. Synthèse des activités par département

2.1 Accès au marché pour l'agriculture familiale

Sur la thématique de l'accès au marché pour l'agriculture familiale, les activités de l'année 2012 se déclinent en trois catégories correspondant aux trois programmes pilotés par le département AMAF au Togo et/ou au Bénin. Il s'agit de : (i) l'appui-accompagnement de 26 ESOP (entreprises de services et organisations de producteurs) dont 16 au Togo et 10 au Bénin, (ii) l'appui-accompagnement à la structuration des producteurs, plus précisément à la faîtière nationale des riziculteurs du Bénin, (iii) l'appui-conseil formatif de proximité à 6 groupements de producteurs dans 6 localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l'enfance. En d'autres termes, pour le compte du département AMAF, l'année 2012 a été consacrée :

- a) à la mise en croisière du programme dénommé « des dispositifs innovants d'accès aux marchés pour une agriculture familiale performante et marchande », programme dont ETD assure la maîtrise d'ouvrage directement avec les partenaires financiers EED et GeTM et la maîtrise d'ouvrage déléguée en partenariat avec le CIDR sur financement de l'AFD ;
- b) à la clôture du programme d'appui au CCRB au Bénin mis en œuvre dans le cadre de la facilité alimentaire et du FISONG par ETD, CIDR et le CCRB ;
- c) à la mise en croisière du programme de renforcement des capacités des maraîchers dans la préfecture de Vo au Togo, défini et mis en œuvre en lien avec l'ONG Terre des hommes dans le cadre du renforcement des dispositifs communautaires de protection de l'enfance dans les localités bénéficiaires.

2.2 Décentralisation et développement économique local

Les activités de ETD en matière de décentralisation et de développement économique local ont démarré en 2010 avec deux programmes mis en œuvre au Togo. Elles consistent en l'appui-accompagnement de 4 collectivités locales à la planification, à la maîtrise d'ouvrage et à la mobilisation des ressources. L'année 2012 a été notamment consacrée :

- a) à la mise en croisière de la première phase triennale du PAGLOC (programme d'appui à la gouvernance local et aux dynamiques des territoires dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono), programme porté par le CIDR et dont ETD assure la maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- b) à la poursuite du programme de renforcement des capacités des producteurs de Blitta qui est un programme d'appui au développement économique de la préfecture de Blitta, cofinancé par le Conseil Général des Yvelines et le CFSI et dont ETD assure la maîtrise d'ouvrage ;

- c) et à la formulation de nouveaux projets (PAGED, FNUD, ADGE sur le PAGLOC notamment).

3. Synthèse des activités organisationnelles

3.1. Ressources humaines et pilotage des activités

Sur le plan opérationnel, deux cadres ont été recrutés à savoir : (i) le responsable du suivi-évaluation et du management des connaissances, (ii) et un nouveau directeur administratif et financier. Des mécanismes de suivi-évaluation des programmes et projets d'ETD ont été définis, formalisés et validés en vue d'améliorer le pilotage des activités. Les réunions trimestrielles de pilotage entre les équipes projets et la Direction Générale ont été régulièrement tenues. Par ailleurs, les réunions mensuelles de programmation ont également été régulièrement tenues par les équipes projets. Enfin, les capacités des chefs projets en matière de management de projet ont été renforcées.

3.2. Formation, gestion des connaissances et communication externe

Au plan de la formation, certains cadres ont bénéficié des formations organisées par deux partenaires de ETD. Le responsable du suivi-évaluation et du management des connaissances a suivi deux sessions de formation, à savoir : (i) la session de formation des partenaires de EED au Togo et au Bénin sur la mesure des effets et impacts en mars 2012 à Parakou au Bénin, (ii) et la session de formation en management des connaissances organisée par l'AIDR en juin 2012 à Bobo Dioulasso au Burkina Faso. Quatre (04) chefs projets ont pour leur part suivi la session de formation en management de projet organisée par l'AIDR à Lomé au Togo en décembre 2012.

En ce qui concerne la gestion des connaissances, la capitalisation méthodologique de la démarche territoire mise en œuvre dans le cadre du PAGLOC a été enclenchée.

Au plan de la communication externe, divers supports visuels ont été produits et diffusés au cours l'année 2012 à l'occasion de diverses manifestations nationales et internationales (forum national du paysan togolais, etc.). Le site internet de ETD est désormais opérationnel sur à l'adresse URL « [www. etd-ong.org](http://www.etd-ong.org) » et des adresses professionnelles ont été fournies à tous les salariés.

3.3. Gestion des relations partenariales

Au cours de l'année 2012, ETD a développé un vaste réseau de partenariats institutionnels, financiers et techniques avec les Etats béninois et togolais, les organismes de coopération multilatérale, notamment la Banque Mondiale ainsi qu'avec des projets et programmes qui ont permis d'une part de financer la démultiplication du nombre d'ESOP et des filières dans les deux pays en renforçant ainsi l'image de marque de ETD et d'autre part de doter certaines ESOP d'équipements ou d'infrastructures adéquates pour leurs activités. ETD a participé à deux ateliers de capitalisation du programme dénommé Programme d'appui à l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest mis en œuvre entre la période 2010 à 2012 par le CFSI et la

Fondation de France respectivement à Lomé et à Paris. Elle a également participé aux deux sessions ordinaires de l'AIDR à respectivement à Madagascar et en France.

3.4. Gestion comptable, administrative et financière

Sur le plan comptable, administratif et financier, le manuel de procédures a été validé par le personnel cadre puis mis en application. Le Conseil d'Administration a recommandé qu'il soit mis en application et parallèlement relu par un consultant en vue d'améliorations futures.

Pour faciliter le traitement de la comptabilité et la production à date des rapports financiers, ETD s'est doté en 2012 d'un logiciel appelé « QUICKBOOKS » et formé l'ensemble du personnel en charge de la comptabilité des projets, de la structures à son utilisation.

4. Contribution à l'atteinte des objectifs du plan d'orientation stratégique 2010 – 2014

4.1. Capitaliser, valider et valoriser les acquis en matière d'accès au marché pour l'agriculture familiale

4.1.1. Valider et stabiliser la démarche

a) Opérationnaliser le dispositif de financement des ESOP en articulation avec les IMF et les banques

Les activités liées à la création du CRESA ont été relancées avec le recrutement du nouveau conseiller technique. Deux réunions ont été organisées au cours de l'année (comité de pilotage) et se sont penchées sur les modalités pratiques du démarrage de l'action.

Ces réunions ont permis de faire les derniers réglages sur les préparatifs et l'actualisation du bilan du fonds, et sur les modalités de pilotage et d'abondement du fonds.

Un conseiller technique a été recruté à cet effet dans le but d'appuyer les principaux acteurs dans la mise en place du dispositif.

En outre, un travail d'apurement des dettes du FIDES des ESOP a été organisé au Togo comme au Bénin en vue d'assainir le bilan du fonds. Une fois les modalités technique et financière ainsi que la gouvernance validées, la formalisation est prévue pour l'année 2013.

Bien que le fonds ne soit pas encore formalisé, des contacts ont été pris avec certaines structures de financement dont la FUCEC au Togo et la FECECAM au Bénin pour étudier les mécanismes et les possibilités de collaboration. Des banques comme ECOBANK, UTB au Togo et la BOA au Bénin ont été approchées à cet effet.

b) Clarifier le rôle et le positionnement de ETD vis-à-vis des ESOPs

Le processus de clarification du positionnement de ETD enclenché en 2011 a été poursuivi. Toutes les équivoques soulevées par les ESOP concernant les différents rôles que joue ETD (actionnaire des ESOPs, organisme de promotion, prestataire de services avec facturation d'une partie des services rendus) sont dissipées.

c) Renforcer les fonds propres des ESOP pour se préparer aux réactions de la concurrence

Deux (02) ESOPs (Tchamba, ESOP Notsé riz) ont pu bénéficier d'apport du fonds d'investissement. L'augmentation et/ou l'ouverture du capital des ESOP prévue n'a pu être réalisée du fait que les producteurs n'ont pas pu mobiliser à temps leurs contreparties.

d) Négocier une fiscalité adaptée pour les ESOP et les autres systèmes d'accès aux marchés.

Des discussions ont été initiées avec les services compétents des Etats béninois et togolais pour réfléchir sur une fiscalité adaptée aux ESOP. La question de la défiscalisation ou réduction de la TVA a été notamment posée lors et versée aux conclusions et recommandations du forum national du paysan togolais, édition 2012 au Togo. Au Bénin, la question a été soulevée lors des négociations du contrat avec le PADA.

4.1.2. Renforcer les capacités techniques de production agricole, de stockage et de transformation agroalimentaire

a) Dans le Appui direct à la production agricole

○ ***Fournitures d'intrants et de matériels ou équipements de production***

Dans le cadre de la démultiplication des ESOP et spécifiquement dans la réalisation des opérations test de production, ETD a mis à la disposition des producteurs organisés des semences certifiées de riz au Togo (Tone, Oti, Binah, Est-Mono) et au Bénin (Alibori) et des semences de soja ainsi que de l'engrais sous forme de crédit de campagne. D'autres outils, notamment les batteuses vanneuses, les bâches et les bottes, les filets anti-oiseaux ont été également mis à la disposition des producteurs au Bénin sur plusieurs programmes dont le programme d'appui au CCRB et le PAFIRIZ.

○ ***Formation des producteurs***

Près de 5 000 producteurs ont été formés aux itinéraires de production de riz sur la base des fiches techniques actualisées et améliorées en 2011 intégrant des éléments liés à la gestion intégrée de la fertilité des sols et à la gestion de la qualité du paddy.

Au Togo, la technique du Système de Riziculture Intensive (SRI) a été testée dans quatre ESOP (Avétonou, Adéta, Tchamba et Notsè). Au total, 91 producteurs ont été formés sur la mise en place des parcelles et la technique de conduite de la culture de riz selon la technique du SRI.

Au Bénin, sur l'initiative du Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCRB), une séance de partage d'expériences sur le SRI a eu lieu avec divers acteurs de la filière riz sous la facilitation de la directrice du programme SRI International Network and Resources Center (SRI-Rice) de Cornell University des Etats-Unis en collaboration avec E-ATP de l'USAID basé au Burkina. A la suite de cette formation, une dizaine de producteurs modèles ont été identifiés et accompagnés pour répliquer expérimentale à l'ESOP Lalo.

Tous les représentants des tontines ont été formés à la commercialisation groupée. Un total de 1278 producteurs dont 968 au Togo et 310 au Bénin à raison de deux par tontine (excepté Tône et Kpendjal au Togo) ont été identifiés et accompagnés en vue de la détermination des coûts de production et de ce fait évaluer les marges réalisées.

○ *Aménagements de bas-fonds*

En 2011, sur le programme du PRCP, 12 ha de bas fonds ont été aménagés au profit des producteurs de l'ESOP Blitta et sur le programme d'appui au CCRB, 60 ha ont été aménagés au profit des producteurs membres du CCRB. L'année 2012 a été consacrée au suivi des parcelles aménagées.

b) Appui direct à l'élevage

Dans le cadre du PPAAO/WAAPP, trois unités de production et de commercialisation de viande issue de l'élevage familial seront implantées en rapport avec les résultats de l'étude de faisabilité réalisée en 2010. Le contrat a été signé, les plans de travail et budget annuel élaborés et le processus de recrutement du chef projet lancé.

c) Mise en relation des producteurs avec les IMF pour financer la campagne agricole

Au Togo, les ESOPs ont été accompagnées pour mettre leurs producteurs en relation avec les Institutions de Micro Finance (IMF) avec la garantie des contrats de production afin de financer l'achat des intrants comme les engrais et herbicides ou la main d'œuvre. Ce mécanisme qui a impliqué selon les localités les IMF comme WAGES pour l'ESOP Blitta, Sotouboua et Kovié, la mutuelle DEKAWOWO pour les ESOP Avétonou et Adéta, la FUCEC pour les producteurs des l'ESOP Tchamba, Soja Nyo, Mango, Kouka a permis de mobiliser 115 millions de francs CFA en 2012 au profit de 2 271 producteurs. Le montant du crédit accordé aux producteurs est variable et fonction de leurs besoins et de leur capacité. Ils ont été accompagnés pour une utilisation optimale des fonds. Le remboursement a été fait dans toutes ces ESOP à plus de 98 %.

Au Bénin avec l'appui d'ETD, 100 tonnes d'engrais (NPK, urée) ont été fournies aux producteurs avec le PUASA (Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire). Cette mise en place réalisée à crédit a été soldée par les producteurs à la fin de la campagne. Par ailleurs, 40 producteurs de l'ESOP Vallée de l'Ouémé ont eu accès gratuitement à 40 filets de la part de Born Fonden pour lutter contre les oiseaux et 80 autres ont eu accès à des crédits de campagne à hauteur de 5 400 000 FCFA de la part des IMF comme la CLCAM et l'IAMD et de la part de partenaires comme la Born Fonden.

En outre, ETD a apporté un appui de 1 500 000 FCFA à l'ESOP Vallée de l'Ouémé, qui a permis de mettre en place des filets anti-oiseaux. Au total, 179 filets ont été mis en place au profit de 120 producteurs répartis dans 10 tontines commerciales. Cette action n'a permis de couvrir que 38 % des besoins de ladite ESOP en filets de la campagne.

d) Renforcer les infrastructures de stockage et de transformation des ESOP

ETD a accompagné les ESOP Avétonou, Adéta, et Bantè à l'identification d'un fournisseur, au choix et à l'achat du matériel de transformation (une vanneuse-épierreuse pour Adéta et une calibreuse pour Avétonou et Bantè) adapté à leurs besoins.

Le projet de trieuse optique est toujours en cours d'étude au niveau du Bénin. Le plan d'affaires est en cours de rédaction. Parallèlement, l'ESOP Vallée de l'Ouémé a adressé une demande de subvention à l'endroit du programme du PACER qui a donné son accord de financement à hauteur de 50 %. Reste à l'ESOP de mobiliser sa contrepartie à travers un crédit long terme pour boucler le financement de l'équipement.

4.1.3. Capitaliser la démarche

a) Mettre en œuvre une démarche de capitalisation au niveau d'ETD

Après la définition du processus métier « promotion et accompagnement des ESOP » en 2011, l'année 2012 a été consacrée à la poursuite de la production des outils et documents de référence requis tout au long du processus métier.

b) Développer les échanges méthodologiques entre les plates-formes du Togo et du Bénin

Aucune rencontre d'échanges méthodologiques entre les équipes-projets du Togo et du Bénin n'a été tenue au cours de l'année 2012.

c) Développer une stratégie de partage de savoir entre plateformes et entre ESOP (séminaire annuel sur les échanges de pratiques, etc.)

Un atelier de formation et d'échanges entre plateformes a été tenu à Lomé autour de la responsabilité sociétale des ESOP. Il a réuni les cadres de ETD, de APME2A et de ICD Mali. Il a été suivi d'un atelier de validation de la charte de responsabilité sociétale des ESOP qui a réuni à Lomé l'ensemble des managers des ESOP du Togo et du Bénin.

d) Mettre en œuvre une véritable démarche d'amélioration de la qualité (au niveau des processus d'installation des ESOP et du produit)

L'amélioration de la qualité du produit amorcée en 2011 avec la mise en vigueur de la charte Délice a été poursuivie en 2012 par des enquêtes de satisfaction des clients en vue d'adapter au mieux le produit aux attentes des clients. Les ESOPs ont été accompagnées par ETD et le conseiller technique du CIDR dans l'amélioration du process de transformation et du suivi matière à travers l'actualisation et la définition de nouveaux outils sur la maintenance des équipements et sur la standardisation des produits et le personnel formé à leur utilisation. Une rencontre a permis de définir les dimensions types des mailles des grilles afin d'avoir un riz long grain avec au plus 5 % de brisure. La qualité du riz long grain s'est vue ainsi renforcée et les brisures homogénéisés.

Au Bénin, les ESOPs ont participé à une série d'ateliers organisés par le PAFIRIZ qui ont débouché sur la retenue des normes alimentaires sur la production du riz ainsi que le cahier de charges des transformateurs de riz en vue de parfaire la qualité du produit offert aux consommateurs face à la concurrence du riz importé.

4.1.4. Valoriser les acquis

a) Adapter le statut juridique à l'évolution des entreprises et aux nouvelles à créer

Dans le souci de renforcer le pouvoir de contrôle des producteurs sur la gestion des entreprises, l'évolution des statuts juridiques de SARL en SA a été envisagée avec l'ESOP Sojanyo. Pour ce faire un premier travail de qualification a été fait en vue d'analyser les forces et les faiblesses de chaque forme juridique avant de le proposer aux entreprises. Un autre travail de formation des producteurs aussi s'est avéré importante pour sa mise en œuvre. Les cadres d'ETD ont été instruits pour réfléchir sur la question et de la soumettre aux producteurs lors des prochains comités de liaison.

b) Mettre en place de nouvelles ESOP sur une démarche entrepreneuriale

Dans le cadre de la création des ESOP sur le programme du PASA et du PADA, des études préalables ont été réalisées dans plusieurs zones. Ces études ont été suivies des opérations test de production. Les opérations tests des ESOP Notsè riz et Amlamé ont été reconduites et suivies de nouvelles opérations tests à Elavagnon, à Mango, à Pagouda au Togo et à Kandi, Karimama et Banikoara au Bénin. Les résultats ont été évalués au premier trimestre 2012. Par ailleurs, l'ESOP Tchamba dont l'implantation a été faite en 2010 a été accompagnée dans son processus de formalisation à travers des animations pour la prise de parts au capital ainsi que l'élaboration de son statut, du pacte des associés et du règlement intérieur.

c) Diversifier les partenariats financiers pour démultiplier la démarche ESOP

Des partenariats financiers ont été négociés en 2012 avec les bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale dans le cadre des programmes du PASA et du PPAAO/WAAPP au Togo et du PADA au Bénin. Les négociations ont abouti au Togo avec la signature des contrats du PASA et du PPAAO/WAAPP en décembre 2012 ; par contre elles se poursuivent au Bénin.

d) Diversifier les filières dans le cadre de la création des ESOPs

Dans le cadre des nouveaux partenariats en cours notamment avec la Banque Mondiale, les filières comme l'ananas, l'arachide, le maïs, le manioc, le miel, le maraîchage, l'huile de soja ont été identifiées pour être promues. Une étude de milieu et de faisabilité a été réalisée en 2012 sur la filière huile de soja à Tchamba dont les résultats sont concluants.

e) Autres systèmes d'accès au marché

Au Togo, l'expérience prévue sur le projet de Blitta, le warrantage, n'a pas été effective en 2011 à cause de l'action de l'ANSAT ; elle a été remplacée par la mise en place d'une provenderie dont l'étude de faisabilité a été réalisée en 2012.

Au Bénin, dans le cadre du projet d'appui au CCRB, l'expérience de la mise en relation des OP membres du CCR-B avec des opérateurs privés n'a été effective qu'avec l'ESOP Lalo où 30 tonnes de riz ont été fournies.

f) Promouvoir l'élevage familial par une logique économique

Les expériences d'ETD en matière de promotion de filière ont connu un début de valorisation au cours de l'année 2012 à travers le contrat signé avec le PPAAO/WAAPP.

4.2. S'impliquer de manière innovante dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local

L'implication de ETD de manière innovante dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local s'est concrétisée à travers : (i) la définition et la validation du positionnement de ETD en Conseil d'Administration en 2010 (essentiellement développement économique local mais aussi gouvernance locale au Togo en raison de la non-effectivité de la décentralisation au Togo), (ii) la participation à la formulation et à la mise en œuvre de deux programmes triennaux démarrés vers la fin de l'année 2010.

4.2.1. Programme d'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoire dans le Haho et le Moyen-Mono

Ce programme constitue une première percée de ETD dans le domaine de la décentralisation. Il vise à renforcer la gouvernance locale des territoires bénéficiaires afin de mieux préparer les populations et les collectivités locales à la décentralisation. La démarche territoire adoptée par ETD dans le cadre de ce programme est reconnue innovante dans le contexte togolais. Elle repose sur trois piliers : (i) la planification participative, (ii) le renforcement des capacités des collectivités locale en maîtrise d'ouvrage et en ingénierie financière, (iii) et la sensibilisation des différents acteurs à leurs rôles et responsabilités dans le processus de la décentralisation. Ce faisant, elle a permis le renforcement du dialogue entre les différents acteurs des territoires, notamment à travers les cadres de concertation promus.

4.2.2. Projet de renforcement des capacités des producteurs de la préfecture de Blitta en production et commercialisation de produits agricoles (PRCP)

Le projet de renforcement des capacités de production et de commercialisation des producteurs de la préfecture de Blitta constitue pour ETD une première expérience pilote dans le cadre des actions de développement économique local.

En 2012, le programme est entré dans sa phase de croisière. Il a permis de jeter les bases d'un nouveau système d'accès au marché (une provenderie) en lien avec des IMFs identifiées dans la région en vue de la valorisation du maïs et la réduction du bradage du produit en période de récolte. Par ailleurs, il a permis de lancer les premières actions d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales à travers la construction du magasin de stockage du maïs d'une part et d'autre part, des organisations des producteurs (OP) par la réalisation des aménagements sommaires de bas-fonds au profit de leurs membres riziculteurs.

4.3. Adapter la structure aux plans de la gouvernance et opérationnel, à la stratégie de croissance maîtrisée de ETD

4.3.1 Adapter la structure opérationnelle

L'organigramme de ETD a été revisité en 2011 au vu du niveau atteint des activités. Le besoin de recruter un personnel cadre pour s'occuper du suivi-évaluation des projets et programmes et du management des connaissances ainsi que du chargé de communication au niveau de ETD a été satisfait en 2012.

Les cahiers des charges du directeur général, du directeur du département AMAF, et du chef de l'antenne du Bénin ont été actualisés. Un nouveau manuel de procédures a été élaboré et validé par le personnel cadre.

4.3.2. Adapter la structure de gouvernance

En 2011, le nombre des membres du Conseil d'administration est passé de quatre à cinq par l'entrée d'un spécialiste en hydraulique agricole, en aménagement de bas-fonds et en infrastructures rurales. L'Assemblée Générale de ETD et une réunion du Conseil d'Administration ont été tenues en septembre 2012.

4.4. S'ouvrir à de nouveaux partenariats techniques et institutionnels afin de participer plus activement aux réflexions sur les politiques publiques

4.4.1. Développer des partenariats avec d'autres opérateurs

Au Togo, ETD a été identifiée et sélectionnée comme prestataire dans la mise en œuvre des premiers projets du PNIASA, précisément sur les programmes du PASA (où elle doit créer 20 ESOP), du PPAAO/WAAPP et du PADAT où elle est désignée comme ONG chef de file dans la région des Plateaux. Les activités ont démarré et la participation et la visibilité de ETD dans les échanges multi-acteurs dans le domaine agricole se sont renforcées au cours de l'année 2012.

Au Bénin, dans le cadre du Programme cadre du MAEP, ETD a été également sélectionnée comme prestataire dans la mise en œuvre du PADA (Programme d'Appui à la Diversification Agricole où elle devra créer 10 ou 15 ESOP axées sur l'usinage du riz) ce qui l'a impliqué beaucoup plus dans les échanges entre acteurs de la filière riz au Bénin (ONG, OP, etc.). Aussi, ETD a-t-elle été honorée en novembre 2012 le prix Grand Oscar 2012 de l'agriculture au Bénin. Le Grand Oscar est une initiative du gouvernement béninois pour encourager les acteurs nationaux qui contribuent au développement économique du Bénin dans divers secteurs d'activités.

4.4.2. Initier et développer une démarche de management des connaissances

Le management des connaissances est désormais une action transversale intégrée à chaque programme et projet. Après la capitalisation et la validation du processus métier (création et accompagnement d'ESOP) afin de pouvoir le diffuser, la production des supports, outils et guides y afférents s'est poursuivie en 2012. En outre, la capitalisation méthodologique de la

démarche territoire mise en œuvre dans le cadre du PAGLOC a été enclenchée pour être bouclée au premier semestre 2013.

4.5. Mettre en œuvre une dynamique de communication externe (bailleurs de fonds, ONG) et s’impliquer dans des réseaux d’acteurs des sociétés civiles béninoise et togolaise

4.5.1. Elaborer une stratégie de communication en direction des ESOP et des partenaires

Le processus d’élaboration de la stratégie de communication de ETD a été enclenché.

4.5.2. Produire les outils / supports et les diffuser

Divers supports visuels ont été produits et diffusés au cours l’année 2012 à l’occasion de diverses manifestations nationales et internationales (forum national du paysan togolais, etc.). Le site internet de ETD est désormais opérationnel à l’adresse URL « [www. etd-ong.org](http://www.etd-ong.org) » et des adresses professionnelles ont été fournies à tous les salariés. En fin d’année, des gadgets publicitaires ont été commandés notamment les calendriers et les agendas.

4.5.3. Présenter le POS 2010 – 2014 à une large palette de partenaires au Bénin et au Togo

Des présentations restreintes du POS ont été faites lors des consultations sur la mise en œuvre des divers programmes financés par la Banque mondiale, le FIDA, la FAO, la BOAD, etc. (PADAT, PASA et WAAPP au Togo ; PADA et WAAPP au Bénin) et pour lesquels ETD est prestataire.

4.5.4. S’impliquer dans des réseaux d’acteurs des sociétés civiles togolaise et béninoise

ETD a participé à des échanges au niveau des organisations de la société civile au Togo et au Bénin avec une présence aux instances de certains cadres de concertation. Au Togo, ETD occupe le poste de Trésorier Général au Conseil d’Administration de l’association APRO-GESTER. Au Bénin, au sein de LCDF (Local Capacity Development Facility), un consortium d’organisations de la société civile au Bénin où ETD a été élue au poste de Trésorier Général du Conseil d’Administration.

II. Evolution des projets et programmes

Au cours de l’année 2012, au total deux prestations et cinq programmes et projets (trois du département AMAF et deux du département DDEL) ont été exécutés par ETD. Sur les trois projets du département AMAF, un a été clôturé à la fin de 2012 et les deux autres ont atteint leur phase de croisière. Les deux projets du département DDEL ont quant à eux atteint leur phase de croisière au cours de l’année 2012. Globalement, l’avancement des programmes et projets est satisfaisant, avec des taux d’exécution en adéquation avec les taux de consommation des durées de mise en œuvre. Des précisions sur les réalisations obtenues sont fournies dans les paragraphes suivants.

1. Accès aux marchés pour l'agriculture familiale

1.1. Des dispositifs innovants d'accès aux marchés urbains pour une agriculture familiale performante et marchande (Programme ESOP)

Le programme ESOP vise à donner aux petits agriculteurs les moyens d'accéder aux marchés locaux en répondant aux exigences des consommateurs, par des mécanismes économiques efficaces, adaptés aux évolutions de l'environnement et permettant une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs. En d'autres termes, il vise la démultiplication des ESOP et des filières sur les deux pays (Togo et Bénin). En 2012, le programme s'est poursuivi normalement et le niveau d'atteinte des indicateurs tourne autour de 60 % et 75 % respectivement par rapport au nombre de producteurs à toucher et au nombre attendu d'entreprises ESOP promues. Le nombre d'ESOP est passé de 23 en 2011 à 26 en 2012, et le nombre de producteurs touchés de 7 936 à 8 564. Au vu du niveau d'accélération des activités, les objectifs poursuivis sont atteignables d'ici la fin du programme.

1.1.1. Appuis apportés aux ESOP

Au cours de l'année 2012, l'ensemble des ESOP au Togo comme au Bénin ont bénéficié des appuis de ETD sur toutes leurs fonctions (approvisionnement et relation avec les producteurs, transformation, commercialisation, gestion, gouvernance). En outre, les producteurs ont bénéficié également de la part de ETD des formations sur les itinéraires techniques, l'appui à l'accès aux semences certifiées, l'appui à la fertilité naturelle du sol et à leur régénération. Par ailleurs, par le biais de ETD, certains producteurs ont bénéficié de la mise en place de services labour de la part de certaines ESOP notamment ESOP Kovié, d'aménagements sommaires de bas-fonds auprès d'autres projets (CCRB, PAFIRIZ au Bénin, PRCP Blitta au Togo) et ou des prestations sur les activités post-récoltes (battage vannage). Les RESOP (Lomé et Cotonou) aussi ont également bénéficié des appuis de ETD dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie marketing et de communication.

La question de financement des entreprises a été également un centre d'intérêt de ETD au cours de l'année 2012, et ce, à travers les démarches et modalités de la mise en place du dispositif du CRESA (Capital Risque pour l'Entrepreneuriat dans le Secteur Agricole).

1.1.2. Etat d'avancement des ESOPs promues

Au cours de l'année 2012, ETD a travaillé avec 26 ESOP dont 16 au Togo et 10 au Bénin et avec deux structures de commercialisation de produits ESOP, les RESOP implantés à Lomé et à Cotonou.

Récapitulatif du nombre d'ESOP promues et site d'implantation

Nbre d'ESOP	Filière	Site ancienne ESOP	Site nouvelles ESOP (études préalables, opération tests)	Produit fini
Au Togo				
3		Notsè (Soja Nyo,	Amlamé	Soja

	Soja	Kouka)		torréfié
12	Riz	Blitta, Sotouboua, Adéta, Avétonou, Tchamba, Sotouboua	Notsè, Est-Mono, Pagouda, Mango, Tône, Kpendjal, Sotouboua (riz étuvé),	Riz blanc, riz étuvé
1	Semence de riz	Kovié		Semences certifiées
Au Bénin				
2	Soja	Djakotomey	Djidja	Soja torréfié
7	Riz	Vallée, Bantè, Tchetti, Lalo	Savè, Banikoara, Gogounou	Riz blanc
1	Miel		Banikoara	Miel

Au Togo, six études de milieux ont été réalisées au cours de l'année 2012, pour l'implantation des ESOP (trois sur le riz à Agomé Glozou, Tône et Kpendjal ; deux sur le soja notamment à Tchamba pour les huiles alimentaires, à Adjengré pour les semences de soja et une sur les semences de maïs à Pagala). Les études de Tône et Kpendjal ont abouti à des opérations tests de production.

Au Bénin quatre études de milieu ont été réalisées dont deux dans les départements de l'Alibori et du Borgou et deux dans le Mono et la commune de Grand-Popo. Dans l'Alibori, les deux études réalisées dans les communes de Gogounou et de Banikoara et ont débouché sur des opérations tests de production de riz. Les études menées dans le Mono et dans les communes de Grand-Popo et Zoungbonou n'ont pas été concluante pour la mise en place d'une ESOP en 2012.

Par ailleurs, pour se positionner sur un marché plus rémunérateur, l'ESOP Djidja change d'orientation pour se spécialiser dans la production et la commercialisation de semence de soja et de soja biologique. Elle a réalisé cette année un test de production de soja biologique pour le marché à l'exportation.

Sur la filière miel, des appuis ont été apportés à un entrepreneur individuel dans le département du Borgou qui a réalisé un test en vue de la mise en place d'une ESOP sur la filière.

Pour développer la promotion du riz blanc issu des ESOP au Togo comme au Bénin, deux structures de commercialisation ont été mises en place (RESOP Lomé et RESOP Cotonou) depuis 2006 et 2008 et assurent la vente des produits sur les deux marchés.

Toutes ces ESOP sont à divers niveaux de développement et font comme activité principale les opérations d'achat de riz paddy, la transformation, la commercialisation du riz blanc ou du riz étuvé.

Dans le cadre de la démultiplication des ESOP, neuf nouveaux managers ESOP ont été recrutés et formés à la démarche ESOP dont six mis en responsabilité au niveau de nouvelles ESOPs.

1.1.3. Indicateurs de performance

Indicateurs	Togo 2012	Bénin 2012	Total moyenne	Année 2011	Evolution
Indicateurs de production					
Nombre d'ESOP	16	10	26	23	13%
Nombre de filière	2	3	5	2	150%
Nombre de producteurs fournisseurs	6 426	2138	8564	7936	8%
Livraison de soja par les tontines (en T)	1 588	85	1673	857	95%
Livraison de riz par les tontines (en T)	3 109	1965	5074	2464	106%
Montant des ventes réalisées par producteurs (Millions)	499	163	662	488	36%
Indicateurs d'entreprise					
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	789	245	1034	920	12%
Résultats d'exploitation (en millions)	4	-20,9	-16,9	0	
Indicateurs sociaux					
Nombre d'emplois permanents créés	76	30	76	98	-22%
Nombre d'équivalent emploi créé	2538	350	2 888	-	

L'ensemble des indicateurs de production, d'effets et impacts ont évolué positivement. Les livraisons de soja et de riz ont doublé. Les montants versés aux producteurs atteints 662 millions de francs CFA avec un revenu brut moyen par producteur en augmentation de 17 % en moyenne. Par contre les indicateurs d'entreprises stagnent au Togo et diminuent au Bénin avec un résultat net global de 4 millions de francs CFA au Togo et un déficit de 20 millions au niveau des ESOPs au Bénin (à cause surtout du déficit plus 14 millions de l'ESOP Bantè pour laquelle un audit est entrain d'être diligenté pour mieux appréhender le problème). Des mesures correctives sont prises pour éviter ces contre-performances afin de viabiliser le dispositif.

2. « Accès aux services, intrants et marchés pour les producteurs de riz au Bénin et leur organisation professionnelle nationale (CCR-B) ou programme d'appui au CCR-B

Le programme d'appui au CCR-B dont l'objectif était de renforcer les capacités du CCR-B et de ses membres (6 unions régionales) en fourniture de services aux producteurs de riz par la mise en œuvre d'actions économiques concertées, viables et durables a été clôturé en décembre 2012. Les réalisations majeures du programmes sont : (i) l'aménagement de 60 ha de bas-fonds, (ii) la construction de 06 magasins de 250 tonnes, (iii) la formation des producteurs relias sur les itinéraires techniques de production et la technique SRI, (iv) la fourniture d'intrants ou la facilitation d'accès aux intrants, (v) l'appui à la contractualisation et à la gestion des magasins de stockage, (vi) la fourniture et l'appui à la gestion des équipements post-récolte, l'accompagnement des promoteurs et des unions régionales à

l'élaboration et à l'exécution des plans d'affaires, (vii) l'appui à la gestion financière des unions régionales, (viii) l'appui à la maîtrise d'ouvrage et la promotion du riz local.

3. Le Projet de Renforcement du dispositif communautaire de protection de l'enfant au travers de l'amélioration des revenus des populations vivant en milieu rural dans la préfecture de Vo (projet Vo)

Le projet Vo vise deux objectifs spécifiques à savoir : (i) augmenter et sécuriser les revenus des producteurs maraichers des zones ciblées par Terre des hommes dans la préfecture de Vo, (ii) renforcer le dispositif communautaire de protection de l'enfant dans la préfecture de Vo. Démarré en août 2011 dans sa phase opérationnelle, son taux d'exécution a atteint 80 % à la fin de l'année 2012. Au total, 94 maraichers ont bénéficié des appuis du projet : (i) aménagement de 6 périmètres hydroagricoles, (ii) fourniture d'intrants, de matériel et d'équipement de travail, (iii) formation aux itinéraires techniques de production, (iv) formation à la commercialisation, (v) formation à la gestion de groupes coopératifs, (vi) mise en relation avec des IMFs.

Par ailleurs, au total 855 enfants ont bénéficié d'appuis pour la scolarisation, la mise en apprentissage, des activités psychosociales et récréatives avec l'implication significative du dispositif communautaire en termes de soutien moral, matériel et financier.

4. Décentralisation et Développement Economique Local

4.1. Le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et aux dynamiques de territoire dans la commune de Notsé et les préfectures du Haho et du Moyen-Mono (PAGLOC)

Le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et aux dynamiques de territoire dans la commune de Notsé et les préfectures de Haho et du Moyen-Mono qui a démarré en octobre 2010 vise spécifiquement à promouvoir la concertation entre la société civile locale et les pouvoirs publics locaux en vue de produire et de gérer des biens et services de qualité pour les populations et de préparer les acteurs à la décentralisation.

Au cours et/ou à l'issue de l'année 2012, au plan opérationnel (i) 12 cadres cantonaux de concertation, 01 cadre communal, 02 cadres préfectoraux et un cadre inter-collectivités ont été mis en place et régulièrement animés, (ii) 320 comités villageois de développement et comités de développement de quartier ont été dynamisés, (iii) 25 000 habitants de la zone du programme ont été sensibilisés sur la décentralisation, (iv) 13 projets de territoire de territoire (PDT) et 16 plans d'actions annuels ont été élaborés, dont 07 PDT en cours de mise en œuvre avec 03 actions FDT et 07 actions FAIL, (v) 07 actions d'initiative locale portant sur l'élevage, l'hygiène et l'assainissement en cours de mise en œuvre sont appuyées, et concernent près de 100 groupements, associations et comités sélectionnés par leurs CCD sur la base des critères transparents du FAIL. Au point de vue méthodologique, une démarche innovante de planification territoriale et les mécanismes de gestion des outils financiers du programme (FDT et FAIL) ont été validés.

En somme, le dialogue entre les populations, les collectivités et les STD a été établi et contribue (i) à la promotion de la bonne gouvernance et à l'ancrage des pratiques démocratiques et participatives, (ii) à l'amélioration de la fourniture de services de qualité aux populations dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono ainsi que dans la commune de Notsé.

4.2. Le Projet de Renforcement des Capacités des Producteurs de la préfecture de Blitta en production et en commercialisation (PRCP)

Le PRCP a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations rurales de la préfecture de Blitta à travers : (i) l'amélioration de la productivité et la compétitivité des céréales (maïs et riz), (ii) et la professionnalisation et la création de conditions favorables à la production des céréales retenues (maïs et riz) dans la préfecture de Blitta. Démarré en août 2010 dans sa phase opérationnelle, son taux d'exécution a atteint 85 % à la fin de l'année 2012. Au total, 1400 producteurs dont 460 femmes soit 33 % de l'effectif total repartis dans 125 organisations de producteurs bénéficient des appuis du PRCP : (i) appui à la maîtrise de l'itinéraire technique de production, (ii) appui à la maîtrise des coûts de production, (iii) formation à la gestion des groupes et à la commercialisation groupée, (iv) accès aux intrants : 6,6 tonnes de semences de maïs; 9,7 tonnes de semences riz ont été distribués aux producteurs, (v) accès aux crédits : Wages a octroyé du crédit engrais aux producteurs de maïs à hauteur de 27 millions de F CFA, (vi) aménagement de bas fonds.

En outre, (i) 28 nouveaux groupements ont été accompagnés et suivis pour leur formalisation en sociétés coopératives, portant le total des groupes structurés à 58, (ii) et un manager a été recruté courant décembre 2012 pour la mise en place d'une provenderie à Blitta, en remplacement de l'opération de warrantage.

5. Prestations diverses

Au cours de l'année 2012, quatre contrats de prestations ont été signés avec quatre programmes publics au Togo à savoir : le PADAT, le PNADE, le PASA et le PPAAO/WAAPP. Les activités des contrats du PASA et du PPAAO/WAAPP font partie intégrante du programme ESOP.

5.1. Le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT)

En 2012, sous la coordination de ETD, le consortium des ONG prestataires du PADAT dans la région des Plateaux a réalisé les objectifs quantitatifs suivants :

Pour la composante 1 : (i) 2400 kits maïs (dont 600 par ETD) et 846 kits riz (dont 246 par ETD) distribués, (ii) 132 ha de bas-fonds de type 1 et 98 ha de bas-fonds de type 2 sélectionnés pour aménagement en 2013, (iii) communautés de Kpélé-Toutou sensibilisées et 5 OP bénéficiaires de la petite mécanisation sélectionnées, (iv) campagnes d'information et de sensibilisation dans les 12 préfectures de la région organisées et animées, (v) diagnostic, identification des besoins et élaboration des plans de formation de 416 OP émergentes et de 524 OP structurées, (vi) 20 jeunes entrepreneurs agricoles et de 4 jeunes artisans réparateurs sélectionnés pour être formés au Centre Songhaï.

Pour la composante 2 : (i) une centaine d'OP bénéficiaires des équipements de transformation (maïs, riz et manioc) sélectionnées, (ii) les sites d'implantation des infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation sélectionnés (13 magasins de 250 tonnes ; 19 magasins de 75 tonnes ; 94 m² d'abris d'équipements de transformation ; 37 magasins de 10 tonnes et 222 m² d'abris de bâtiments de groupage situés sur les marchés de production).

5.2. Formation au cursus GESTER (gestion territoriale des espaces et des ressources)

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNADE, entre août et novembre 2012, ETD a assuré la formation au cursus GESTER en consortium INADES-Formation, et RAFIA avec INADES-Formation comme chef de file. ETD a précisément formé au total 120 membres des CCD, CCDD et CPDD des préfectures du Haho, de Danyi, de Kpélé et de Tchamba.

III. Evolutions organisationnelles

1. Gouvernance

En 2012, une réunion du Conseil d'Administration contre deux statutaires a été tenue à la veille de l'assemblée générale, faute de la disponibilité des administrateurs. L'Assemblée Générale de ETD a été organisée en septembre 2012. Le passage du nombre des membres du Conseil d'administration de quatre à cinq par l'entrée d'un spécialiste en hydraulique agricole, en aménagement de bas-fonds et en infrastructures rurales a permis à la structure de se mettre aux normes des dispositions réglementaires, sans oublier les apports pertinents de l'expertise du cinquième membre sur les activités relevant de son champ de compétence.

2. Structure opérationnelle de gestion des activités

Le recrutement de deux cadres à savoir : (i) le responsable du suivi-évaluation et du management des connaissances, (ii) et un nouveau directeur administratif et financier, la tenue régulière des réunions trimestrielles de pilotage entre les équipes projets et la Direction Générale et des réunions mensuelles de programmation puis le renforcement des capacités des chefs projets en matière de management de projet ont sensiblement contribué à l'amélioration de l'efficacité de la structure opérationnelle de gestion des activités. En effet, suite à ces actions, les activités ont été mieux pilotées et les rapports produits en temps opportun, renforçant ainsi les capacités de redditions de compte de la structure et la confiance des partenaires. L'audit externe de l'ensemble des projets et programme a été réalisé de même que celui des comptes de la structure.

3. Stratégie partenariale et de réseautage

La stratégie partenariale et de réseautage de ETD a été enrichie en 2012 des expériences et leçons apprises des négociations sur le PASA, le PPAAO et le PADA. En effet, au cours de l'année 2012, ETD a développé un vaste réseau de partenariats institutionnels, financiers et techniques avec les Etats béninois et togolais, des organismes de coopération multilatérale (Banque Mondiale, FIDA, UE, FNUD) et bilatérale (AFD, SCAC), des organismes indépendants de financement (EWDE, GeTM, Fondation de France, CFSI), des collectivités locales (Conseil Général des Yvelines) ainsi qu'avec divers projets et programmes qui ont permis d'une part de financer la diversification des activités et la démultiplication du nombre d'ESOP et des filières dans les deux pays en renforçant ainsi l'image de marque de ETD et d'autre part de doter certaines ESOP d'équipements ou d'infrastructures adéquates pour leurs activités.

4. Formation, management des connaissances et communication externe

Avec le recrutement de personnes spécifiquement dédiées, les fonctions de formation, de management des connaissances et de communication ont été renforcées au sein de ETD au cours de l'année 2012. La formation au cursus GESTER en est l'illustration la plus expressive.

IV. Programme d'activités 2013 par département

1. Accès aux marchés pour l'agriculture familiale

Sur la thématique de l'accès au marché pour l'agriculture familiale, les activités de l'année 2013 s'articuleront autour de : (i) l'appui-accompagnement de 26 ESOP (entreprises de services et organisations de producteurs) dont 16 au Togo et 10 au Bénin, (ii) la création de 10 nouvelles ESOP dont 6 au Togo et 4 au Bénin suivant les contrat avec le PASA et le PADA, (iii) l'appui-conseil formatif de proximité à 6 groupements de producteurs dans six (6) localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l'enfance. En d'autres termes, pour le compte du département AMAF, l'année 2013 sera consacrée :

- d) à la poursuite du programme dénommé « des dispositifs innovants d'accès aux marchés pour une agriculture familiale performante et marchande » ;
- e) à la clôture du programme de renforcement des capacités des maraîchers dans la préfecture de Vo au Togo, défini et mis en œuvre en lien avec l'ONG Terre des hommes dans le cadre du renforcement des dispositifs communautaires de protection de l'enfance dans les localités bénéficiaires ;
- f) et à la formulation de nouveaux programmes et projets.

2. Décentralisation et Développement économique local

Les activités de ETD en matière de décentralisation et de développement économique local démarrées en 2010 avec deux programmes mis en œuvre au Togo se poursuivront et se renforceront en 2013. Elles consisteront en l'appui-accompagnement de 4 collectivités locales à la planification, à la maîtrise d'ouvrage et à la mobilisation des ressources. En d'autres termes, l'année 2013 sera notamment consacrée :

- d) à clôture de la première phase triennale du PAGLOC et du PRCP ;
- e) à la formulation de nouveaux programmes des prochaines phases desdits programmes ;
- f) à la formulation d'un programme de développement économique et local dans le Mono et le Couffo au Bénin.

3. Prestations diverses

En 2013, les prestations sur le PADAT, le PASA et le PPAAO/WAAPP déjà acquises seront assurées. Les négociations avec le PADA se poursuivront en vue de la signature rapide du contrat. En outre, la veille sur les nouvelles opportunités sera organisée et animée par la Direction Générale de ETD.

4. Structure organisationnelle

Le renforcement du personnel en vue d'une plus grande efficacité opérationnelle initiée depuis 2011 se poursuivra en 2013 avec le recrutement (i) du chef projet PPAAO/WAPP, (ii) de conseillers agricoles et de conseillers en gestion, (iii) d'un spécialiste en transformation agroalimentaire, (iv) du directeur du département DDEL, etc.

5. Annexes

Tableau 2 : Fiche synthétique du programme ESOP

Intitulé et acronyme				
« Des dispositifs innovants d'accès aux marchés pour une agriculture familiale performante et marchande » (Programme ESOP)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	3 ans	2011	2013	EWDE, GeTM, AFD, BM
Partenaires				
CIDR, MAEP Togo, MAEP Bénin				
Zones d'intervention				
Togo (Régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime), Bénin (Départements du Couffo, des Collines, de l'Ouémé, du Littoral, Alibori)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
<u>Directs</u> : les producteurs agricoles et leurs organisations. <u>Indirects</u> : les acteurs économiques impliqués dans les filières promues : ESOP et entreprises agroalimentaires, réseau des entreprises à vocation commerciale.				
Equipe projet (localisation et composition)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles + 02 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 CT/CIDR Bénin (Cotonou) : Chef projet + 02 Conseillers agricoles + 01 Conseiller en transformation agroalimentaire + 01 Conseiller en gestion + 01 Secrétaire-comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien				
Objectifs spécifiques				
Donner aux petits agriculteurs les moyens d'accéder aux marchés locaux en répondant aux exigences des consommateurs, par des mécanismes économiques efficaces, adaptés aux évolutions de l'environnement et permettant une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs.				
Résultats attendus				
Résultat 1 : La productivité des exploitations agricoles est améliorée grâce à la diversification des techniques et des produits proposés. Résultat 2 : La compétitivité et les capacités d'innovation des acteurs des filières sont améliorées par les produits mis sur le marché et la réponse apportée aux exigences des consommateurs locaux. Résultat 3 : Les systèmes d'accès au marché promus mettent en œuvre des pratiques commerciales innovantes : services aux producteurs, contractualisation, répartition équitable de la valeur ajoutée. Résultat 4 : L'ONG ETD est reconnue comme opérateur professionnel de l'insertion des producteurs agricoles au marché.				
Réalisations majeures de l'année 2012				
(i) 26 ESOP dont 16 au Togo et 10 au Bénin et les deux RESOP implantés à Lomé et à Cotonou appuyés et accompagnés, avec 19 ESOP sur la filière riz et 5 sur le soja, (ii) 10 études de milieu réalisées en vue de l'implantation de nouvelles ESOP dont 6 au Togo et 4 au Bénin, (iii) neuf nouveaux managers ESOP recrutés et formés à la démarche ESOP dont six mis en responsabilité effective au niveau des nouvelles ESOP, (iv) près de 120 millions de francs CFA mobilisés auprès des IMF au profit des producteurs sous forme de crédits de campagne, (v) 662 millions de francs CFA versés aux producteurs avec un revenu brut moyen par producteur en augmentation de 17 % en moyenne.				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
L'ensemble des indicateurs de production, d'effets et impacts ont évolué positivement. Les superficies				

emblavées ont évolué de 6 % et les livraisons de soja et de riz ont doublé. Par contre les indicateurs d'entreprises stagnent au Togo et diminuent au Bénin avec un résultat net global de 4 millions de francs CFA au Togo et un déficit de 20 millions au niveau des ESOP au Bénin. Le programme se poursuit normalement ; au regard du niveau d'accélération des activités, les objectifs poursuivis sont atteignables d'ici la fin de la phase.

Tableau 3 : Fiche synthétique du programme CCR-B

Intitulé et acronyme				
Projet d'appui au CCR-B « <i>Accès aux services, intrants et marchés pour les producteurs de riz au Bénin et leur organisation professionnelle nationale (CCR-B)</i> »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	3 ans	2010	2012	AFD, UE
Partenaires				
CIDR, CCR-B, INRAB, CeRPA				
Zones d'intervention				
Bénin (Départements du Mono-Couffo, des Zou-Collines, de l'Ouémé-Plateaux, du Atlantique-Littoral, Borgou-Alibori)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Riziculteurs du Bénin (40 000)				
Equipe projet (localisation et composition)				
Bénin (Bohicon) : Chef projet + 01 Conseiller agricole + 01 Conseiller en gestion + 01 Secrétaire-administratif /CCR-B + 01 Chauffeur + 01 Gardien + CT/CIDR, SP/CCR-B, 06 CTR/CCR-B				
Objectif spécifique				
Renforcer les capacités du CCR-B et de ses membres (6 unions régionales) en fourniture de services aux producteurs de riz par la mise en œuvre d'actions économiques concertées, viables et durables.				
Résultats attendus				
Résultat 1 : Des services sont apportés aux agriculteurs membres des Unions Communales de Riziculteurs pour améliorer leur revenu et la qualité du riz paddy produit. Résultat 2 : Les 6 Unions Régionales de Riziculteurs définissent des formations et des actions économiques pour les riziculteurs de leur région pour qu'ils valorisent au mieux le riz paddy produit et mis sur le marché. Résultat 3 : Le Conseil de Concertations des Riziculteurs du Bénin met en œuvre des actions pour promouvoir le riz local sur le marché béninois. Résultat 4 : Un fonds de soutien permet de financer les actions initiées par le Conseil de Concertations des Riziculteurs du Bénin en termes de fourniture de matériel de transformation.				
Réalisations majeures				
Les réalisations majeures du programme CCR-B sont : (i) l'aménagement de 60 ha de bas-fonds, (ii) la construction de 06 magasins de 250 tonnes, (iii) la formation des producteurs relais sur les itinéraires techniques de production et la technique SRI, (iv) la fourniture d'intrants ou la facilitation d'accès aux intrants, (v) l'appui à la contractualisation et à la gestion des magasins de stockage, (vi) la fourniture et l'appui à la gestion des équipements post-récolte, l'accompagnement des promoteurs et des unions régionales à l'élaboration et à l'exécution des plans d'affaires, (vii) l'appui à la gestion financière des unions régionales, (viii) l'appui à la maîtrise d'ouvrage et la promotion du riz local.				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
Le programme CCR-B a été clôturé en décembre 2012. L'évaluation du programme a mis en exergue la bonne exécution du programme.				

Tableau 4 : Fiche synthétique du projet Vo

Intitulé et acronyme				
« Renforcement du dispositif communautaire de protection de l'enfant au travers de l'amélioration des revenus des populations vivant en milieu rural de la préfecture de Vo » (Projet Vo)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
2009 35 06	2 ans	2011	2013	SCAC
Partenaires				
TDH (Terre des Hommes), UNICEF				
Zones d'intervention				
Préfecture de Vo, région Maritime, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
6 Comités de protection de l'enfance de TdH de 6 localités de la préfecture de Vo				
Equipe projet (localisation et composition)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 01 Conseillère en commercialisation				
Objectifs spécifiques				
(i) Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs maraichers des zones ciblées par Terre des hommes dans la préfecture de Vo. (ii) Renforcer le dispositif communautaire de protection de l'enfant dans la préfecture de Vo.				
Résultats attendus				
(i) R1 : Des services sont apportés aux groupements de producteurs pour créer des conditions favorables à la production maraichère. (ii) R2 : Les groupements de producteurs sont structurés et renforcés. (iii) R3 : Le dispositif communautaire de protection des enfants est opérationnel.				
Réalisations majeures de l'année 2012				
(i) 94 maraichers appuyés et accompagnés sur 5 périmètres aménagés (un puits foré et deux bacs munis d'un système de pompage d'eau du puits vers les bacs sont réalisés et sont fonctionnels), (ii) fourniture d'intrants, de matériel et d'équipement de travail (180 arrosoirs plastiques de capacité de 11 litres, 12 rouleaux de 35 m de tuyaux d'arrosage, 60 binettes, 60 rateaux, 06 pulvérisateurs et 06 brouettes distribués), (iii) formation aux itinéraires techniques de production, (iv) formation à la commercialisation, (v) formation à la gestion de groupes coopératifs, (vi) mise en relation avec des IMF, (vii) 855 enfants ont bénéficié d'appuis pour la scolarisation, la mise en apprentissage, des activités psychosociales et récréatives avec l'implication significative du dispositif communautaire en termes de soutien moral, matériel et financier.				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
Démarré en août 2011 dans sa phase opérationnelle, le taux d'exécution du PRCP a atteint 80 % à la fin de l'année 2012. En attendant l'évaluation finale du projet prévue pour 2013 pour documenter les effets du projet, les retombées perceptibles suivantes ont été notées : (i) amélioration de la sécurité alimentaires des ménages bénéficiaires, (ii) contribution du dispositif communautaire à l'amélioration de l'accès à certains services essentiels (santé, éducation et formation professionnelle) avec leurs effets multiplicateurs.				

Tableau 5 : Fiche synthétique du PPAAO

Intitulé et acronyme				
« Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest – Projet Togo » (PPAAO - Togo)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	4 ans	2012	2016	BM
Partenaires				
MAEP Togo, COD PPAAO				
Zones d'intervention de ETD				
Togo, régions des Plateaux, Centrale et des Savanes				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Producteurs semenciers de maïs et de riz, éleveurs d'ovins et caprins				
Equipe projet (localisation et composition)				
Togo : Chef projet (Lomé) + 01 Assistant (Atakpamé) + 03 Chargés de suivi des éleveurs				
Objectifs spécifiques				
Le PPAAO- Togo vise spécifiquement à : (i) générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficacité et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des institutions de recherche agricole dans les domaines techniques, administratif, financier et de la planification ; (iii) et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnel.				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PPAAO consiste à mettre en place 6 ESOP dont trois sur les semences (01 ESOP riz et 02 ESOP maïs) et trois autres sur la transformation de la viande (facilitation de l'accès au matériel génétique amélioré aux producteurs) avec (i) 15 groupes de 10 éleveurs à encadrer dans chaque zone de production soit 150 éleveurs par zone en année 1 pour atteindre 1200 éleveurs à partir de la cinquième année dans le domaine de l'élevage et 10 groupes de 100 producteurs de semence de maïs et 6 groupes de 60 producteurs de semence de riz dans le domaine de la production végétale, (ii) l'ensemble des acteurs (éleveurs, semenciers et personnel des futures ESOP) à identifier, (iii) les plans d'affaire des ESOP à élaborer, (iv) les conventions d'appuis entre ETD et les ESOP signées et exécutées.				
Réalisations majeures de l'année 2012				
(i) Recrutement de l'équipe technique de mise en œuvre des activités enclenché (chef projet et son assistant recrutés) ; (ii) l'étude de faisabilité d'une ESOP viande précédemment réalisée a été actualisée ; (iii) processus de recrutement des promoteurs ESOP lancé.				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
Le contrat ayant été signé en fin d'année 2012, la phase opérationnelle proprement dite est programmée sur l'année 2013.				

Tableau 6 : Fiche synthétique du PADAT

Intitulé et acronyme				
« Projet d'appui au développement agricole au Togo » (PADAT)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	6 ans	2011	2016	FIDA, GAFSP, BOAD
Partenaires				
MAEP Togo, COD, COR/PADAT, ONG GRED, ODIAE et UAR, ICAT, DAER, OP				
Zones d'intervention de ETD				
Région des Plateaux, sous-zone Amou-Ogou-Kpélé, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Petits producteurs, individuels ou regroupés, exploitant 0,50 ha en moyenne, particulièrement les femmes et les jeunes vulnérables, avec de faibles rendements et niveaux de productivité et de compétitivité.				
Equipe projet (localisation et composition)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 04 Assistants				
Objectifs spécifiques				
(i) Améliorer la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, (ii) Valoriser et faciliter la mise en marché des productions agricoles.				
Résultats attendus du consortium en 2012				
<p>Composante 1 : (i) distribution de 2400 kits maïs et 846 kits riz, (ii) identification, sélection et validation de 132 ha de bas-fonds de type 1 et 98 ha de bas-fonds de type 2 à aménager, (iii) sensibilisation des communautés, l'identification et la validation de 3 OP bénéficiaires de la petite mécanisation, (iv) appui à l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation dans les 12 préfectures de la région, (v) diagnostic, identification des besoins et élaboration des plans de formation de 416 OP émergentes et de 524 OP structurées, (vi) identification de 20 jeunes entrepreneurs agricoles et de 4 jeunes artisans réparateurs pour la formation au Centre Songhaï.</p> <p>Composante 2 : (i) de l'identification des OP bénéficiaires des équipements de transformation (maïs, riz et manioc), (ii) de l'identification et la validation des sites d'implantation des infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation (6 magasins de 250 tonnes ; 8 magasin de 75 tonnes ; 94 m² d'abris d'équipements de transformation ; 16 magasins de 10 tonnes et 222 m² d'abris de bâtiments de groupage situés sur les marchés de production.</p>				
Réalisations majeures de l'équipe de ETD au titre de l'année 2012				
<p>Composante 1 : (i) distribution de 600 kits maïs et 246 kits riz, (ii) identification, sélection et validation de 60 ha de bas-fonds de type 1 et 116 ha de bas-fonds de type 2 potentiellement aménageables, (iii) appui à l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation dans les 03 préfectures de la région, (v) diagnostic, identification des besoins et élaboration des plans de formation de 175 OP émergentes et de 26 OP structurées, (vi) identification de 08 jeunes entrepreneurs agricoles et de 03 jeunes artisans réparateurs pour la formation au Centre Songhaï.</p> <p>Composante 2 : (i) de l'identification de 120 OP bénéficiaires potentielles des équipements de transformation (maïs, riz et manioc), (ii) de l'identification et la validation des sites d'implantation des infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation (04 magasins de 250 tonnes ; 05 magasins de 75 tonnes ; des sites d'implantation d'abris d'équipements de transformation ; 11 magasins de 10 tonnes et des sites d'implantation d'abris de bâtiments de groupage situés sur les marchés de production.</p>				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
Les objectifs quantitatifs du plan d'actions 2012 du consortium ont été atteints voire dépassés, à l'exception du diagnostic des OP structurées. Toutes les activités du plan d'actions 2012 et les activités extra obligations contractuelles ont été réalisées conformément aux critères et procédures du projet.				

Tableau 7 : Fiche synthétique du PAGLOC

Intitulé et acronyme				
« Programme d'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires dans la commune de Notsé et dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono» (PAGLOC)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	3 ans	2011	2013	AFD, GeTM, UE
Partenaires				
CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé				
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono et commune de Notsé, région des Plateaux, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Population du Haho et du Moyen Mono : 309 000 habitants répartis en 413 villages et quartiers, 14 cantons, 1 commune, 2 préfectures. Autorités locales, organisations de la société civile, services de l'Etat.				
Equipe projet (localisation et composition)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 06 animateurs de territoire + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en maîtrise d'ouvrage + 01 Comptable-logisticienne + 01 Chauffeur + 01 Gardien				
Objectif spécifique				
Promouvoir la concertation et la collaboration entre la société civile locale (populations, groupements, associations, comités de village de quartier, etc.) et les pouvoirs publics locaux (collectivités locales et services techniques déconcentrés) en vue de produire et de gérer des biens et services publics de qualité pour les populations et de préparer les acteurs à la décentralisation.				
Résultats attendus				
R.A 1 - Des cadres de concertation, de négociation et de décision entre les acteurs sont mis en place et sont fonctionnels à différentes échelles territoriales. R.A 2 - Des projets d'initiatives communautaires ou associatives sont soutenus et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage communautaire ou associative. R.A 3 - Des projets de territoire et des programmes d'actions villageois et inter-villageois sont élaborés, négociés et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage des Collectivités locales. R.A 4 - Les capacités financières, de maîtrise d'ouvrage et de gouvernance des collectivités locales (Conseils de préfecture et Commune urbaine de Notsé) sont renforcées. R.A 5 - Les capacités des habitants et de leurs représentants sont renforcées et ils connaissent mieux leurs rôles dans le processus de décentralisation.				
Réalisations majeures de l'année 2012				
(i) 10 PDT finalisés (dont 5 validés) dont 6 PDT dans le Moyen Mono et 5 dans le Haho, (ii) 13 PAA élaborés et mis en œuvre dont 2 pour chacun des premiers PDT (commune de Notsé, Asrama et Tohou). (iii) tous les 14 comités cantonaux de développement (CCD) et 01 comité communal de développement (CCD) sont mis en place dans le Haho, le Moyen Mono et la commune de Notsé et sont régulièrement animés, (iv) « code de financement du fonds de développement des territoires » validé et opérationnalisé à travers 3 ouvrages sociocommunautaires, (v) « charte du fonds d'appui aux initiatives locales » validé et opérationnalisé avec 7 projets d'initiative locale soutenus, (vi) 141 assemblées de villages ou de quartiers animées.				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
Les résultats attendus du programme sont réalisés à des taux satisfaisants avec des retombées perceptibles indiquant des progrès sensibles vers les objectifs visés. En effet, le dialogue entre les populations, les collectivités et les STD est établi et contribue (i) à la promotion de la bonne gouvernance et à l'ancrage des pratiques démocratiques et participatives, (ii) à l'amélioration de la fourniture de services de qualité aux populations dans la préfecture du Moyen-Mono et dans la commune de Notsé.				

Tableau 8 : Fiche synthétique du PRCP

Intitulé et acronyme				
« Projet de renforcement des capacités des producteurs de la préfecture de Blitta en production et en commercialisation des produits agricoles » (PRCP - Blitta)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	3 ans	2010	2013	CFSI/FDF, CG Yvelines
Partenaires				
Conseil de préfecture de Blitta, Union des communes du Togo				
Zones d'intervention				
Préfecture de Blitta, région Centrale, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Population de Blitta : 129 030 habitants répartis en 167 villages et quartiers, 13 cantons, 3 villages autonomes, 1 préfecture. Autorités locales, organisations de la société civile, services de l'Etat.				
Equipe projet (localisation et composition)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 01 Assistant				
Objectifs spécifiques				
(i) Accroître la productivité en riz paddy et de maïs de 50 %. (ii) Augmenter et sécuriser le revenu des producteurs par une meilleure valorisation des produits agricoles. (iii) Promouvoir une organisation paysanne faitière professionnelle à l'échelle préfectorale et renforcer les groupements villageois.				
Résultats attendus				
R1 : Des services sont apportés aux producteurs pour améliorer leur productivité et la qualité du riz et du maïs. R2 : Deux systèmes d'accès aux marchés sont promus et sécurisent le débouché des producteurs. R3 : Une organisation professionnelle des producteurs au niveau préfectoral est promue et reconnue par les autorités locales. R4 : Un fond de garantie est mis en place et facilite l'accès des producteurs et des entreprises au crédit des IMF et des autres institutions financières.				
Réalisations majeures de l'année 2012				
(i) 1400 producteurs dont 460 femmes soit 33% repartis dans 125 organisations de producteurs appuyés, accompagnés et formés à la maîtrise des itinéraires techniques de production de maïs, de riz et de soja, à la maîtrise des coûts de production (216 producteurs), à la gestion des groupes et à la vente groupée, (ii) 6,6 tonnes de semences de maïs ; 9,7 tonnes de semences riz distribués aux producteurs, (iii) 27 millions de F CFA mobilisés pour les crédits engrais aux producteurs de maïs, (iv) aménagement de 14 ha de bas-fonds, (v) 28 nouveaux groupements suivis pour la formalisation en sociétés coopératives, (vi) un manager recruté courant décembre 2012 pour la mise en place d'une provenderie à Blitta, en remplacement de l'opération de warrantage.				
Evaluation de la mise en œuvre des activités				
Démarré en août 2010 dans sa phase opérationnelle, le taux d'exécution du PRCP a atteint 85 % à la fin de l'année 2012. Un appel d'offre a été lancé courant novembre 2012, pour recruter une structure d'étude en vue de réaliser une étude d'impact du projet sur le revenu des producteurs. En attendant les résultats de cette étude, les retombées suivantes du projet ont été notées : (i) les rendements obtenus sur les sites aménagés se situent entre 5 à 8 t/ha de riz paddy contre 4,5 tonnes en 2011, (ii) le coût de production de riz de bas fonds aménagé est de 70 F CFA/kg contre 140 F CFA en zone non aménagée, ce qui indique que l'aménagement de bas fonds a un effet significatif sur la productivité en riz de bas fonds.				